

Document de synthèse « grand public »



Le Loup en France :

- Quelques éléments de biologie
- Méthodes de suivi et état des populations
- Dégâts occasionnés au cheptel domestique

Par : Office National de la Chasse & de la Faune Sauvage, Direction Études et Recherche

1

Version mise à jour le 21 Août 2006 -

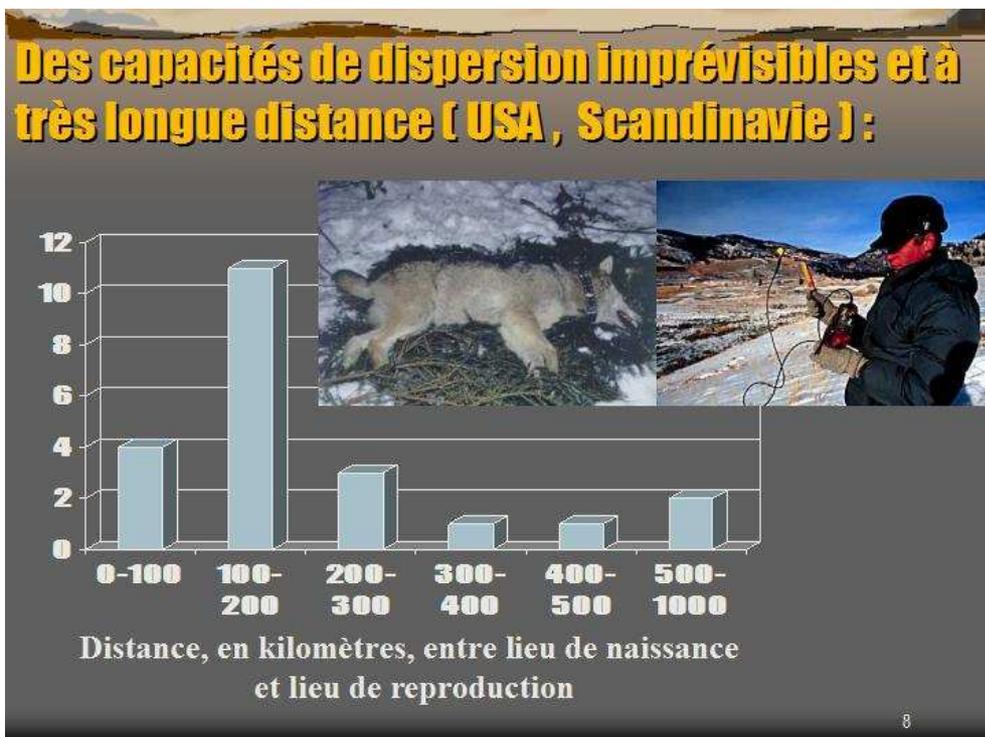
Le point le plus important à considérer dans la biologie du loup concerne ses très fortes capacités à coloniser de nouvelles zones de présence : l'espèce est capable de parcourir de très grandes distances en peu de temps ; pour un même animal, la distance entre lieu de naissance et lieu de reproduction peut excéder plusieurs centaines de kilomètres. Le graphique ci-dessous montre qu'en moyenne cette distance est comprise entre 100 et 200 kilomètres. Cette aptitude à la dispersion sur de vastes distances contribue à construire une aire de répartition en tache, avec des « poches de présence » plus ou moins éloignées les unes des autres et séparées par des zones sans loup. Il est impossible de prévoir les futures zones d'installation du loup car cette espèce s'adapte à presque tous les environnements.

La biologie du Loup:

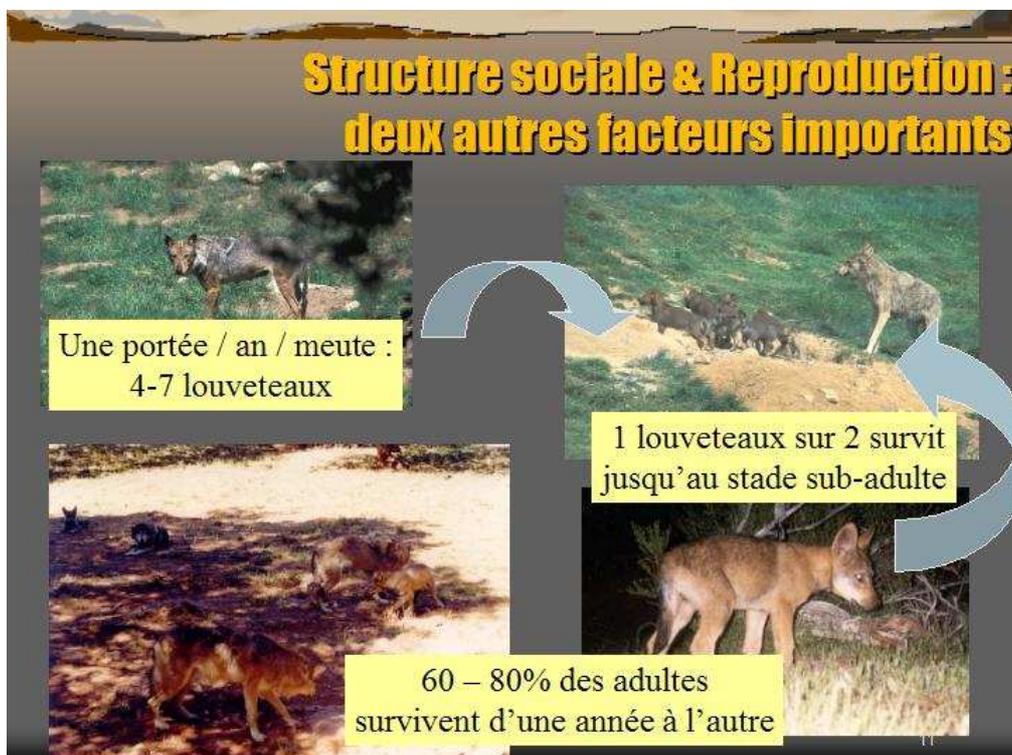
Des caractéristiques au service de la plus grande efficacité à coloniser de nouveaux espaces.



6



A signaler le cas d'un loup blessé sur une autoroute en Italie aux abords de Parme, soigné par les biologistes italiens et relâché avec un collier émetteur permettant de suivre ses déplacements : en moins de 6 mois, l'animal a traversé tout le nord de l'Italie, est parvenu dans le Mercantour côté français, puis est retourné côté italien où il a, semble-t-il, été tué par une meute de loup déjà installée. Cette aptitude à la dispersion ainsi que les capacités de reproduction (variables d'une année à l'autre et entre meutes), permettent à l'espèce une croissance d'effectifs potentiellement forte.



Puisque le loup peut coloniser rapidement de vastes espaces, le suivi de sa population repose sur la mise en œuvre d'un réseau de très nombreux correspondants répartis dans tous les départements où l'espèce est présente : ils collectent le plus d'indices de présence possible sur le terrain (observations visuelles, proies domestiques et sauvages, empreintes, hurlements, cadavres...etc.). Ces indices sont ensuite centralisés et validés par l'Oncfs, qui en édite des synthèses régulières.

Une méthode de Suivi de la présence du Loup à grande échelle :

Le Réseau grands carnivores Loup-Lynx :

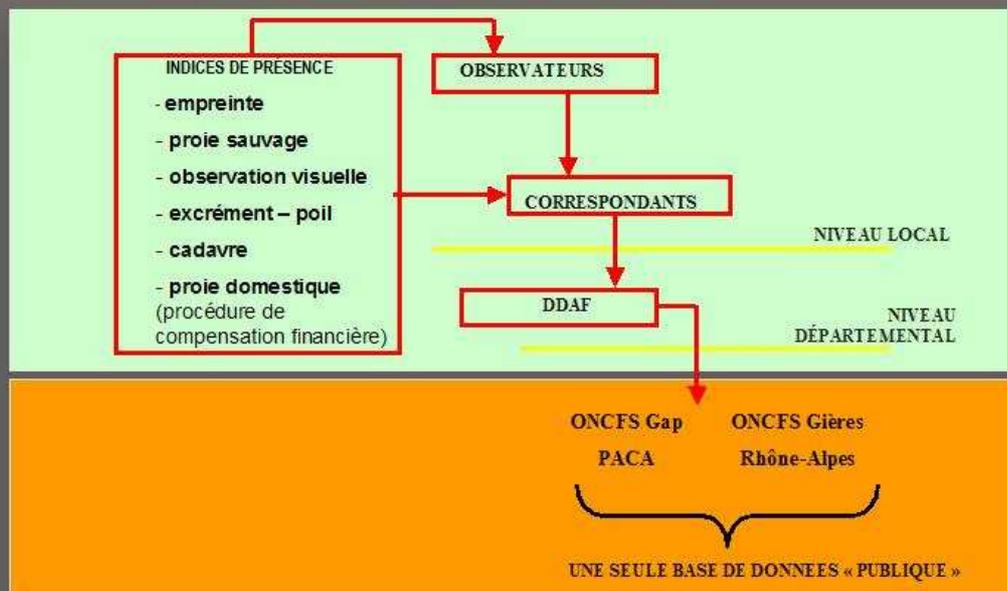
850 correspondants formant un « outil » multi-partenaires de récolte des informations, opérationnel sur toute l'aire de répartition de ces espèces



LEONARD / ONCFS

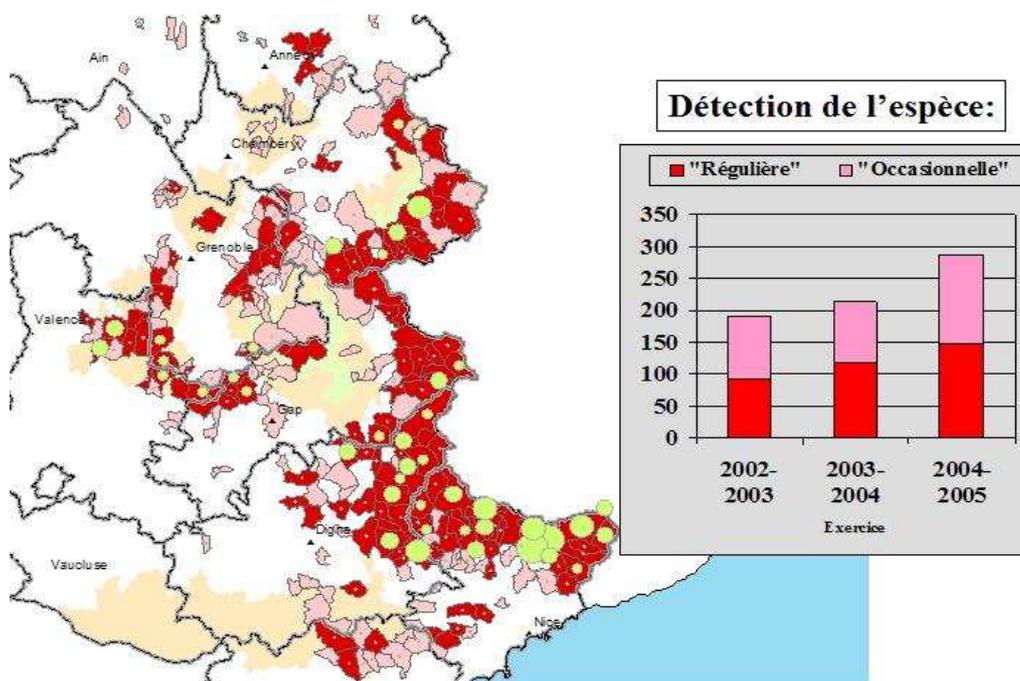
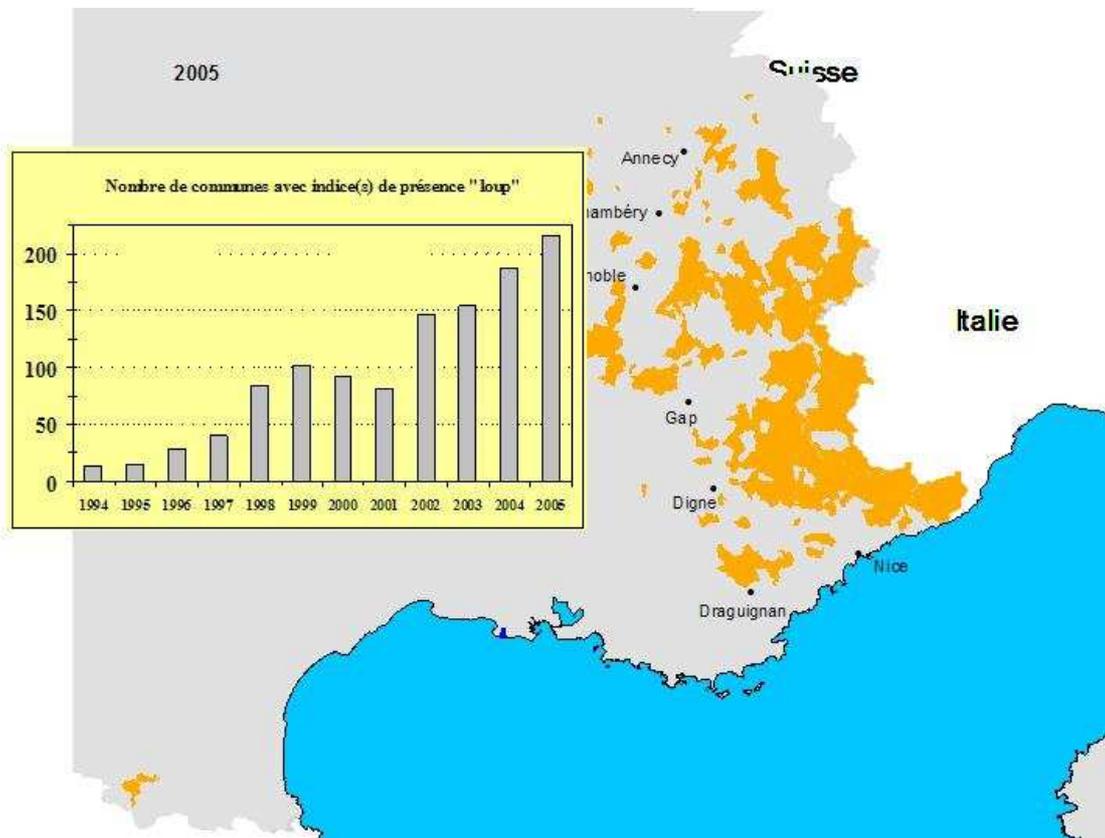
14

Organisation de l'animation du réseau loup-lynx dans le massif alpin



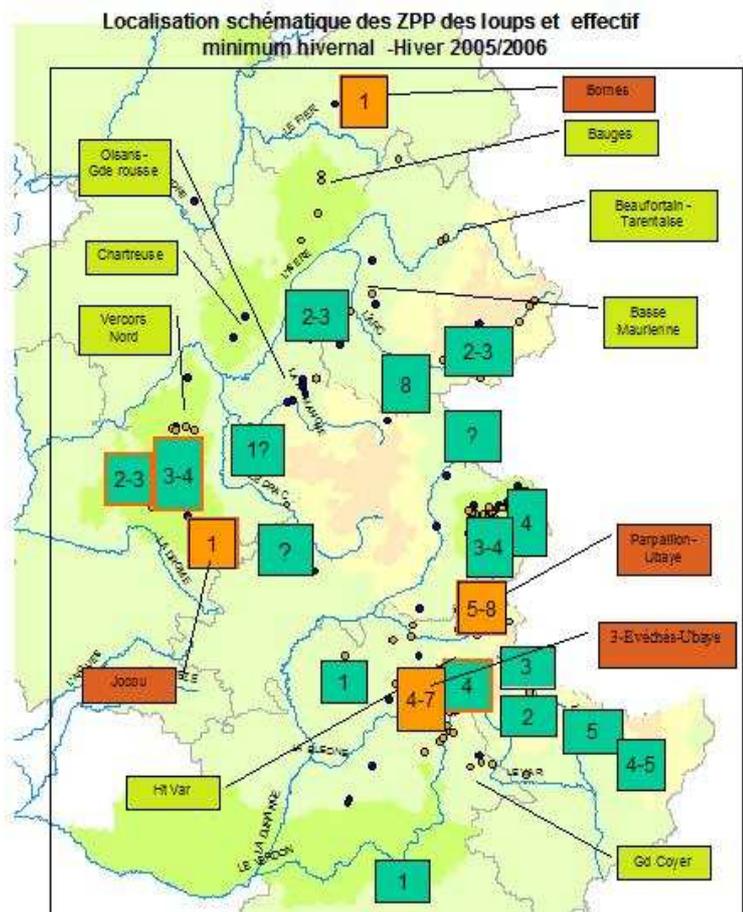
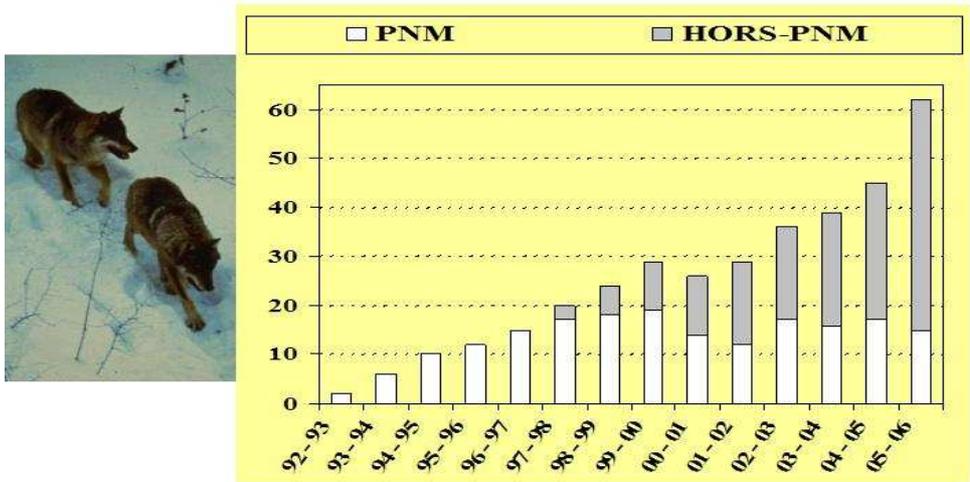
15

La dernière synthèse des données disponibles fait ressortir une augmentation de 20% l'aire de répartition géographique du Loup en France (comparaison entre 2003 et 2004). Cette augmentation est observée aussi bien sur le nombre de communes avec présence régulière que sur celles avec présence occasionnelle de l'espèce. Les constats d'attaques sont répartis pour moitié environ dans le PNM et pour moitié sur le reste de l'aire de répartition. Certaines zones sont beaucoup plus touchées que d'autres, soit qu'il s'agisse de troupeaux sans moyens de protection entourés d'autres troupeaux protégés, soit qu'il s'agisse d'unités pastorales à « risque structurel » plus fort.



Sur les zones où le loup semble installé de façon durable (les Zones de Présence dite Permanente - ZPP), on procède à du pistage hivernal qui permet de mesurer un nombre **minimum** d'animaux détectés (Effectif Minimum Retenu – EMR). L'évolution au cours du temps du nombre de ZPP (21 actuellement dont 14 meutes) et des EMR renseigne sur l'évolution du statut de conservation du loup. Ces deux indices sont en hausse d'environ 15 à 20 % selon les années. Les EMR ne sont ni une estimation exacte du nombre de loups sur ZPP, ni encore moins une estimation de l'ensemble de la population. Seules les analyses génétiques combinées à une modélisation mathématique (dite CMR) permettent de calculer l'effectif total de loup en France, de l'ordre de 120 à 130 individus fin 2005.

Evolution de l'indice E.M.R.



En matière de constats d'attaque et de nombre de victimes indemnisées, la tendance est à la hausse ; dans ces statistiques globales, il semble que la réduction des attaques et nombre de victimes par la mise en place de mesure de protection soit en partie « gommée » par le processus de colonisation du loup, qui entre ainsi en contact avec des troupeaux non protégés sur le front de colonisation. Cependant il existe de fortes disparités spatiales et temporelles : par exemple moins de 2% des unités pastorales en zone à loup regroupent plus de 25% du total des attaques.

Les attaques « loup non exclu » sur cheptel domestique

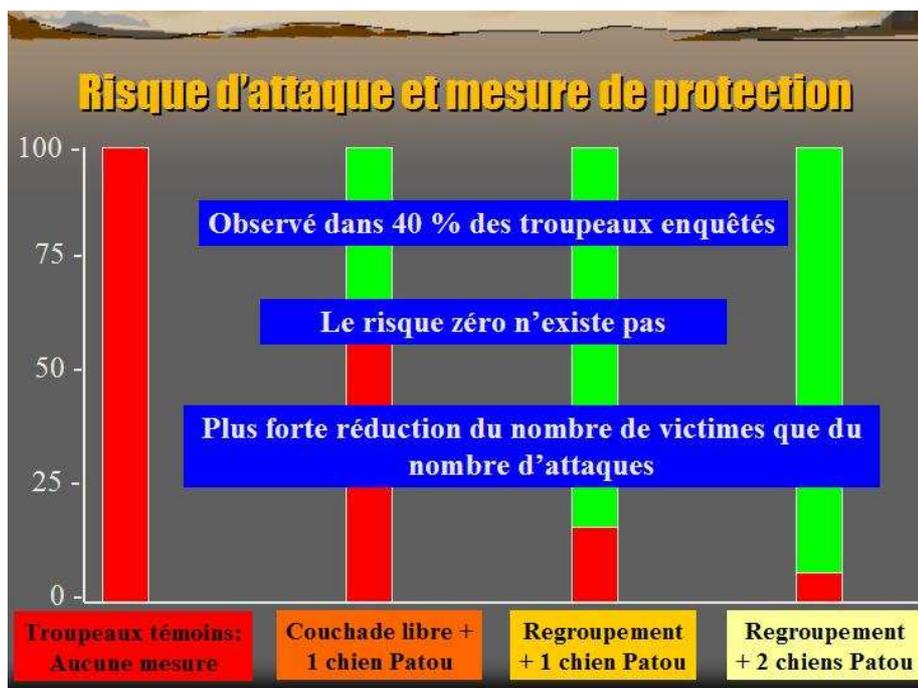


Une forte concentration spatiale des élevages les plus touchés – bilan 1994-2003

	Région RA + PACA	6 communes dans le Alpes Maritimes
Nombre d'Unités Pastorales en zone à loup	2341 (98,6 % du total)	33 (1,4% du total)
Nombre moyen d'années avec attaque	2	9
Total nombre d'attaques	2997 (75%)	1003 (25%)
Nombre moyen d'attaques par année	3	18

30

Les mesures de protection peuvent être très efficaces : ainsi, par rapport à des troupeaux témoins sans aucune protection mais eux aussi en zone à loups, un troupeau en couchade libre mais avec un seul chien peut voir son nombre de victimes baisser de 40%. Si on regroupe le troupeau la nuit pour faciliter le travail du chien, cette baisse peut atteindre 80%. **A partir de 2 voire 3 chiens et un troupeau regroupé, le risque pour 80% des alpages peut ne plus être que de 10% de la valeur de observée sur troupeaux témoins.** Cette efficacité de la protection est plus FORTE sur la baisse du nombre de victimes que sur la baisse du nombre d'attaques. Pour tenir compte de l'impossibilité d'obtenir un « risque zéro » l'Etat a mis en place une procédure, qui tient compte des données biologiques et de la consultation de la société, afin de déterminer une « voie médiane » entre nécessité de préservation des conditions d'élevage et de conservation de l'espèce loup.



Le loup ailleurs en Europe :

